

## **Au sujet des Normes canadiennes de la publicité**

*Favoriser la confiance du public dans la publicité canadienne*

Organisme national d'autoréglementation de la publicité au Canada et sans but lucratif, Les normes canadiennes de la publicité (NCP) s'emploient à favoriser et à maintenir la confiance du public dans la publicité. Sa mission consiste à assurer l'intégrité et la viabilité de la publicité au Canada au moyen d'une autoréglementation responsable de l'industrie.

NCP a été créé en 1957 par l'industrie de la publicité, avec la ferme conviction qu'une autoréglementation responsable de la publicité servirait davantage les intérêts du public et ceux de l'industrie. Et ce principe guide notre travail depuis plus de 50 ans.